

Conseil Scientifique

BRÈVE

réunion du 31 janvier 2023

Cette séance a été particulière : d'une part il s'agissait de la réunion d'installation du nouveau conseil scientifique, renouvelé aux 2/3 pour cette nouvelle mandature 2023-2028 ; d'autre part cette réunion a été maintenue malgré la grève générale, faute d'avoir pu trouver une date alternative. Tout le monde n'était pas présent, et elle s'est déroulée en format hybride, dans les locaux de l'ENS Ulm. Les vidéos des sessions publiques seront mises en ligne prochainement sur la [page Internet du CS](#).

Le matin, la première heure de la session publique a été consacrée à la présentation des membres du conseil scientifique. Cette nouvelle mandature comprend 19 chercheurs travaillant sur des champs variés autour de l'eau : hydroclimatologie, hydrogéologie, agronomie transversale ou spécialisée (agroforesterie, ruissellement, microbiologie des sols), prospective, sécurité sanitaire & eau, biogéochimie du littoral, droit, écologie et écotoxicologie, sociologie, sciences politiques, histoire des techniques et ingénierie urbaine, biogéochimie sol-plante... La liste des membres et leurs éléments biographiques sont disponibles [ici](#). Il est rappelé que le conseil scientifique a pour mission d'éclairer le comité de bassin sur des sujets liés aux enjeux de l'eau, par des notes ou des avis, provenant de saisines du CB ou d'autosaisines, en se basant sur l'expertise de ses membres, éventuellement complétée par des auditions d'autres experts scientifiques ou sur des études. Le CS ne conduit pas d'études en propre.

En deuxième partie, Magali Reghezza, géographe et membre du Haut Conseil pour le Climat, est intervenue sur le risque de maladaptation. Elle a tout d'abord questionné l'adaptation dans une France à « +4°C », le ministre Christophe Béchu ayant annoncé la veille que c'était le réchauffement auquel il fallait se préparer. Or on sait qu'à partir de +2°C l'adaptation devient de plus en plus difficile et les écosystèmes se dégradent. Il s'agit en premier lieu de prendre conscience de la nécessité d'une transformation rapide et profonde de l'ensemble des activités car le monde de demain ne sera ni celui d'hier ni celui d'aujourd'hui. Ces transformations « radicales » (au sens de « portant sur la racine des causes ») devraient porter à la fois sur l'atténuation et sur l'adaptation. Elles devraient également être efficaces, agissant dans le bon sens pour sortir du statu quo, et efficaces (économiques en termes de coûts). Il s'agit d'éviter typiquement des technologies et /ou infrastructures coûteuses qui soulagent à court terme tout en verrouillant les changements structurels. Par exemple, en Arizona, des chercheurs ont qualifié de « fix » hydrologique la propension à créer régulièrement de nouvelles réserves d'eau pour soutenir le développement agricole. Certaines populations se trouvent « écrasées » par les impacts du changement climatique, la nécessité de changer, les coûts de la décarbonation, la hausse des prix de l'énergie... Il convient de gérer des héritages, qui incitent à sauvegarder des populations ou activités existantes sur le territoire en verrouillant les possibilités d'adaptation via des changements structurels. Il faut également évaluer les coûts de la transition, y compris en termes d'inégalités.

L'après-midi a été consacrée à l'élection du bureau : Florence Habets a été élue à l'unanimité des personnes présentes. Marc Girondot a accepté de rejoindre le bureau et il a été proposé de solliciter par mail un membre des sciences sociales comme 3^{ème} membre du bureau, afin de diversifier les profils, sachant qu'un 4^{ème} membre pourra venir étoffer le bureau de manière « tournante ».

Un processus d'organisation du travail a été décidé pour l'actualisation de la partie « données scientifiques » de la stratégie d'adaptation en cours d'actualisation. La préoccupation déjà soulignée antérieurement sur les modèles utilisés dans le cadre de DRIAS 2020 et d'Explore 2, qui donnent des

réponses très divergentes par rapport aux modèles globaux (moins chauds et plus humides, tout en présentant des problèmes de conditions aux limites) a été renouvelée.

Enfin, une présentation des enjeux du bassin et de l'organisation de la politique de l'eau sur le bassin a été réalisée par l'agence de l'eau pour accompagner les membres du conseil scientifiques dans leur prise de fonction.

La prochaine réunion devrait avoir lieu d'ici l'été, sa date sera fixée prochainement.